



MISE EN ŒUVRE DU RETRAIT OBLIGATOIRE VISANT LES ACTIONS AES CHEMUNEX

COMMUNIQUE DE MISE A DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION DE BIOMERIEUX ET DE LA NOTE EN
REPOSE D'AES CHEMUNEX VISEES PAR L'AMF, AINSI QUE DES INFORMATIONS RELATIVES AUX
CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE BIOMERIEUX ET
D'AES CHEMUNEX

**Terme du retrait obligatoire :
0,55 euro par action AES Chemunex**

Le 28 septembre 2011

Le présent communiqué est établi et diffusé par la société bioMérieux conformément aux dispositions de l'article 237-16 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») et de l'article 9 de l'instruction AMF n°2006-07 relatives aux offres publiques d'acquisition.

A l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée visant les titres de la société AES Chemunex au prix de 0,55 euro par action (Décision de conformité de l'AMF n°211C1645 du 6 septembre 2011), qui s'est déroulée du 9 au 22 septembre 2011 inclus, bioMérieux détient, directement et indirectement, 428 255 569 actions représentant 99,71 % du capital et des droits de vote de la société AES Chemunex.

Par courrier en date du 27 septembre 2011, Bryan Garnier & Co, agissant pour le compte de bioMérieux, a informé l'AMF de sa décision de procéder, conformément à l'intention exprimée dans le cadre de l'offre publique, au retrait obligatoire des actions AES Chemunex en vue de se voir transférer toutes les actions AES Chemunex non détenues par elle, directement et indirectement, moyennant une indemnisation de 0,55 euro par action, égale au prix de l'offre publique, sur le fondement des articles L. 433-4, III du Code monétaire et financier et 237-16, I, 2° du règlement général de l'AMF.

Le retrait obligatoire visera les 1 261 139 actions AES Chemunex non présentées à l'offre publique par les actionnaires minoritaires de la société AES Chemunex.

La note d'information de la société bioMérieux visée par l'AMF le 6 septembre 2011 sous le numéro n°11-385 et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de cette société, sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de la société bioMérieux (www.biomerieux.com).

La note en réponse de la société AES Chemunex visée par l'AMF le 6 septembre 2011 sous le numéro n°11-386 et les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de cette société, sont disponibles sur le site internet de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de la société AES Chemunex (www.aeschemunex.com).

L'ensemble de ces notes et informations peut être obtenu sans frais auprès de Bryan Garnier & Co (26 avenue des Champs Elysées – 75008 Paris).

bioMérieux
Société Anonyme au capital de 12 029 370 euros
Siège social : Chemin de l'Orme – 69280 Marcy l'Etoile – France
673 620 399 R.C.S. Lyon

Contact :

Relations Investisseurs
Isabelle Tongio
Tél. : +33 (0)4 78 87 22 37
investor.relations@biomerieux.com
Données financières et communications officielles sur www.biomerieux.com